



Arrêté Municipal portant sur la fermeture exceptionnelle du Cimetière intra-muros de Saint-Cloud aux visiteurs

Le Maire de la Ville de Saint-Cloud,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L.2213-8 et L.2213-9 relatifs à la police des cimetières,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L.2223-15 relatif à la reprise de concession,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, Art. R.2213-46 relatif aux horaires de réalisation des exhumations,

CONSIDÉRANT des travaux de reprise de concessions, il importe de réglementer l'ouverture au public du Cimetière intra-muros,

ARRÊTE :

Article 1 : Le Cimetière sera fermé aux visiteurs de 8h00 à 13h00 aux dates suivantes :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| - Lundi 5 septembre 2022 | - Lundi 12 septembre 2022 |
| - Mardi 6 septembre 2022 | - Mardi 13 septembre 2022 |
| - Mercredi 7 septembre 2022 | - Mercredi 14 septembre 2022 |
| - Jeudi 8 septembre 2022 | - Jeudi 15 septembre 2022 |
| - Vendredi 9 septembre 2022 | - Vendredi 16 septembre 2022 |

Article 2 : Cette fermeture exceptionnelle sera portée à la connaissance des usagers par une signalisation adaptée, ainsi qu'à la connaissance des sociétés de pompes funèbres.

Article 3 : Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans les terrains ainsi repris et leur ré inhumation dans l'ossuaire communal.

Article 4 : Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent arrêté et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Police municipale
- Affichage

Télétransmission de l'acte le : - 1 SEP. 2022
Numéro A.R. – Préfecture : - 1 SEP. 2022
Publication électronique de l'acte le : - 1 SEP. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le : - 1 SEP. 2022
Acte exécutoire le : - 1 SEP. 2022

Saint-Cloud, le - 1 SEP. 2022

Eric Berdoati

Éric BERDOATI,
Maire
Vice-Président du Conseil départemental
des Hauts de Seine



SAINT-CLOUD